



JE STATIONNE  
À MONTARGIS

PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT  
AVEC VOTRE MOBILE



- PLUS DE TICKET
- PAIEMENT À LA MINUTE
- PROLONGEZ À DISTANCE
- RAPPEL AVANT LA FIN DE SESSION



OPnGO est un service en ligne. Conditions d'utilisation sur www.opngo.com ou sur l'application. En cas de problème, contactez notre service client au 02 38 98 73 06. Les données de paiement sont transmises à l'intermédiaire agréé par la CMC, conformément à la loi n° 2011-207 du 7 février 2011. Erébus Communication - 04/2018



JE PAIE MON STATIONNEMENT  
Moyens de paiement

DES HORODATEURS DERNIÈRE GÉNÉRATION

Au cœur de Ville, de nouveaux horodateurs, vous demandent de saisir votre plaque d'immatriculation avant de payer par pièces, CB et CB sans contact.

SUR MONTARGIS, 1 MOBILE POUR STATIONNER PLUS FACILE



Application disponible sur



UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION  
Ce qui change

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la surveillance du stationnement en voirie en France connaît des changements liés à une réforme nationale dite «loi MAPTAM». Celle-ci offre aux collectivités une autonomie de gestion de leur stationnement et la possibilité d'en déléguer le contrôle. La société INDIGO a été choisie pour cette mission. Montargis, à l'instar de nombreuses autres villes françaises et voisines, dont Paris au premier chef, saisit l'opportunité de cette échéance pour proposer aux Montargois et Montargoises un accès privilégié au stationnement en ville.

Celui-ci est organisé de façon plus stratégique et plus rationnelle en répondant à deux objectifs :

- **Faciliter l'accès aux commerces** en améliorant la rotation des véhicules dans les secteurs commerciaux
- **Réduire la circulation** en évitant les automobilistes n'ayant aucun lien avec Montargis (voitures ventouses stationnement « parking » pour prendre un autre mode de transport dans la ville)

UNE POLITIQUE SIMPLIFIÉE

- **Deux Zones de stationnement** : Une zone jaune de courte durée (limitée à 3h10) et une zone verte de longue durée.
- **Stationnement payant** sur ces deux zones tous les mois de l'année de 9h à 12h et de 14h à 19h sauf dimanche et jours fériés.
- **Nouveaux horodateurs** et développements des moyens de paiement dématérialisés (application smartphone, etc...).



JE M'ABONNE EN VOIRIE

Les usagers qui stationnent leur véhicule en **Zone Verte**, peuvent bénéficier d'un abonnement mensuel au tarif de 26 €.

Celui-ci est délivré uniquement sur les horodateurs.



JE PAIE MON FPS  
Forfait Post-Stationnement

L'ancien PV est remplacé par un FPS. Le montant du FPS est calculé sur la base du montant maximal de la durée de stationnement autorisée sur la zone de stationnement soit 27 €.

SI JE RÈGLE MON FPS SOUS 96H, IL SERA MINORÉ À 17 €.

COMMENT PAYER MON FPS MINORÉ :

- en ligne via le portail dédié : <https://fr.streeteo.com>
- à la Boutique Indigo - 5, allée Gérard Bouche

Sinon, je recevrai à mon domicile le FPS complet à régler auprès de l'ANTAI. **Pour contester mon FPS, je devrai impérativement le régler avant d'effectuer un Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO) dans le mois qui suit son émission.**

POUR CONTESTER SON FPS, DEUX OPTIONS :

- Directement sur le site : <https://www.ra-po-stationnement.fr/montargis>
- Par courrier adressé à : Centre de traitement des recours du stationnement TSA 26868 - 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9



VOTRE BOUTIQUE INDIGO

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE SERVICE



Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

ADRESSE



**Boutique Indigo**  
Parking Dorée  
5, allée Gérard Bouche - 45200 Montargis



02 38 98 73 06



p450103@group-indigo.com

BOUTIQUE EN LIGNE



[parkindigo.com](http://parkindigo.com)

Relations clients  
N°Azur 0 810 26 3000  
service.clients@group-indigo.com

Téléchargez l'application Park Indigo



JE STATIONNE FACILE  
À MONTARGIS !



776 places payantes



47 horodateurs avec saisie de plaque minéralogique



Abonnement disponible en Zone Verte



Nouvelle application mobile de paiement